

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1973 B 00018

Numéro SIREN : 873 200 182

Nom ou dénomination : CENTRE DE REVISION D ETUDES ET DE GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 26/03/2018 sous le numéro de dépôt 6316

EXCO CLERMONT-FERRAND

Société Anonyme
au capital de 496 800 euros
Siège social : 9 avenue Léonard de Vinci - La Pardieu
63057 CLERMONT-FERRAND cedex 1

SIREN 873 200 182 - RCS CLERMONT-FD

DEPOT N° 2018A 6316
DU 26 MARS 2018

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 8 JANVIER 2018

Certifié Conforme



L'an deux mille dix-huit,

Le 8 janvier,

A 10 heures,

Les administrateurs de la société EXCO CLERMONT-FERRAND se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- ✓ Madame Anne BONNICHON
- ✓ Monsieur Pierre-Jean ORCEYRE
- ✓ Monsieur Jean-Claude POUYET

Est absente excusée :

- ✓ Madame Françoise SIROT

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Pierre-Jean ORCEYRE préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Anne BONNICHON remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Jean-Claude POUYET de ses fonctions d'Administrateur et de Directeur Général délégué,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président expose au Conseil que, par courrier en date du 5 janvier 2018, Monsieur Jean-Claude POUYET lui a notifié sa démission, pour raison d'âge, de ses fonctions d'Administrateur et de Directeur Général délégué de la société.

Il rappelle que, malgré cette démission, le nombre des membres en fonction reste supérieur au minimum légal et statutaire.

En conséquence il n'y a pas lieu de pourvoir au remplacement de Monsieur Jean-Claude POUYET.

Le Conseil donne tous pouvoirs au Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Le Président et l'ensemble des membres du Conseil d'Administration remercient très chaleureusement Monsieur Jean-Claude POUYET pour le travail accompli tout au long de ces années.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Pierre-Jean ORCEYRE
Président du Conseil d'Administration

Anne BONNICHON
Administrateur